

**Hoval TopSafe®**

- Couvre les coûts pour les travaux de maintenance et de réparation sur les chaudières à granulés de bois et le système d'extraction Hoval.
- Les coûts du matériel peuvent être compris dans le contrat de maintenance.
- Y compris permanence téléphonique 24 heures sur 24 et 365 jours par an.
- Au besoin, d'autres composants du système peuvent être inclus.

**Chaudière à granulés Hoval nettoyage**

- Nettoyage
  - Vider le récipient à cendres
  - Chambre de combustion
  - Surfaces de chauffe
  - Sonde de la chambre de combustion
  - Brûleur
  - Canaux d'air primaire / d'air secondaire
- Contrôle
  - Réserve journalière
  - Sonde lambda
  - Ventilateur
  - Air de combustion
  - Local de stockage

**Remarques**

- L'accessibilité aux produits Hoval pour les travaux de maintenance et de contrôle doit toujours être garantie.
- Les travaux non compris, tels que la purge du système de distribution de chaleur, sont décrits dans les conditions générales.
- 1 nettoyage obligatoire de la chaudière à granulés est nécessaire lors de la maintenance.
- Les cendres sont évacuées par l'utilisateur de l'installation.